



Résumé des questions économiques et sociales: **semaine n° 208 du 06 janvier 2025**

FIN DE LA GRÈVE À VENCOREX : APRÈS 63 JOURS DE MOBILISATION, UNE "VICTOIRE AU GOÛT AMER" POUR LES SALARIÉS !

Après plus de deux mois de grève, les salariés de Vencorex, usine chimique de Pont-de-Claix (Isère) placée en redressement judiciaire, ont signé un protocole de fin de conflit avec leur direction, mardi 24 décembre. Toujours menacés par des licenciements, les employés font part d'une victoire difficile à accepter.

Le piquet de grève installé devant le portique de Vencorex disparaîtra à la rentrée. Après 63 jours de mobilisation, les trois syndicats (CGT, CFDT, CFE-CGC) de l'usine chimique, située à Pont-de-Claix (Isère), ont signé un protocole de fin de conflit avec la direction.

Les salariés reprennent le travail en janvier, la plateforme sera débloquée et la vanne du pipeline d'éthylène Transalp, bloquée pendant près de deux mois, sera rouverte. En échange, les employés, toujours menacés par un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), ont obtenu de nombreuses garanties de la part de leur direction, **dont une indemnité de 40 000 euros par personne et le maintien des salaires pendant 12 mois.**

Pour Philippe Gaude, technicien de fabrication et délégué syndical CGT, c'est une maigre consolation : "Il y a ce goût amer de se dire que l'on va perdre notre emploi, malgré les signatures d'indemnités. Mais ce sont des choses dérisoires. Car, pour la plupart, nous sommes encore jeunes. Il va falloir retourner sur le marché et se battre pour retrouver un travail qui correspond à notre train de vie. Aujourd'hui, on avait un certain salaire, ce n'est pas dit qu'on pourra retrouver le même."

On reste quand même mobilisés, on se battra jusqu'au bout !

"C'est compliqué de dire que c'est une victoire, on perd nos emplois. Mais on s'était préparé à ce que ce soit cette issue. Il fallait organiser la sortie des salariés", poursuit *Philippe Gaude, délégué syndical CGT*.

Mi-décembre, plusieurs dizaines de salariés avaient appelé le Premier ministre François Bayrou à procéder à une "nationalisation temporaire" de Vencorex afin d'éviter son "démantèlement" et la perte pour le pays d'un "espace industriel" essentiel. Une lueur d'espoir pour les salariés : "De ce côté-là, le combat n'est pas terminé. Mais nous n'avons plus nos leviers de pression auprès du ministère : le piquet de grève, la fermeture de la vanne d'éthylène... Mais on reste quand même mobilisés, on se battra jusqu'au bout."

Vers la mise en sécurité du site !

Après plus de deux mois de grève, la fin d'un long combat s'achève pour Maxime, technicien dans un des ateliers : "On aurait peut-être pu tenir davantage, mais ça commençait à être compliqué. Nous sommes tous fatigués." Les semaines sur le piquet et l'arrivée de l'hiver ont eu leur effet sur le jeune homme : "Je suis rarement malade. Mais en deux mois, je suis tombé deux fois malade à cause du froid et de la fatigue."

La fin du conflit est donc la bienvenue pour le technicien qui se souviendra de cette mobilisation exceptionnelle pour le territoire du sud de Grenoble : "Je retiens beaucoup de rencontres. C'est un site étendu, on ne cotoyait pas certaines personnes. Puis, un noyau s'est formé et s'est retrouvé sur ce piquet. On discutait de ce qu'il se passait dans nos ateliers, dans l'usine. On a recréé du lien."

Désormais, lui et ses collègues ont repris le chemin des ateliers au début de ce mois : "la mise à l'arrêt des installations et la mise en sécurité s'est faite le 2 janvier", explique Philippe Gaude. L'entreprise Vencorex, placée en redressement judiciaire en septembre dernier, fait l'objet d'une seule offre de reprise, émise par son concurrent

chinois Wanhua via sa filiale hongroise BorsodChem. Dans une proposition "améliorée", cette offre vise à reprendre **"plus de 50 emplois" sur les 460 que compte actuellement le site.**

FERMETURE DE L'INSTITUT DE PSYCHOMOTRICITÉ DE LA SORBONNE : "C'EST SCANDALEUX"!

Les bacheliers qui s'inscrivent sur ParcoursSup trouveront moins de places que l'an dernier dans la plus ancienne école de formation de psychomotriciens de France.

Faute d'argent versé par l'État, Sorbonne Université va fermer progressivement cette filière !

Dans les sous-sols de l'hôpital Tenon à Paris, les couloirs de l'Institut grouillent d'étudiants : ils sont en pleine session d'examen. À la rentrée prochaine, il y aura pourtant 35 places de moins dans cette école qui forme des psychomotriciens au sein de l'université de Sorbonne-Université. L'université n'arrive plus à financer cette formation parce que l'État ne verse pas les dotations promises. Elle va donc progressivement supprimer des places et dans quatre ans, il n'en restera que 40, financées par la région Île-de-France.

Pour Yasmine, qui est en troisième année, c'est "une catastrophe. Je trouve que c'est assez scandaleux parce que c'est la seule école publique d'Île-de-France qui propose cette formation. C'est ce qui m'a permis, personnellement, de pouvoir y accéder, comme beaucoup d'autres. On est plutôt en manque de psychomotriciens en France. Je ne comprends pas cette décision".

Alzheimer, cancer, accident...

À terme, **c'est plus d'une centaine de professionnels qui risquent de manquer cruellement.** "C'est un métier en tension. Les patients et les familles de patients attendent déjà pendant des mois, alerte Cécile Pavot Lemoine, coordinatrice pédagogique à l'institut de formation des psychomotriciens. Ce "qui, comme pour toutes les professions de santé et peut-être de façon encore plus critique dans la nôtre, est une perte de chances extrêmement importante pour les patients".

"Je pense particulièrement aux petits enfants qui vont développer des troubles neuro ou psycho développementaux. C'est catastrophique !"

Le métier est peu connu, mais tout le monde peut avoir affaire à un psychomotricien : des enfants autistes, des malades d'Alzheimer, des personnes atteintes d'un cancer, les victimes d'accidents ou les adolescents qui vont mal. La directrice de l'Institut, Anne Vachez-Gatecel, travaille beaucoup avec les ados. "Avec des ados, on peut faire des jeux, des jeux de 'faire semblant', des jeux d'expressivité par le mouvement... Une jeune fille, l'autre jour, dans un enveloppement, me dit : 'C'est comme un gros câlin'. À partir de ce mot-là, on a pu travailler sur les gros câlins de son enfance... ou ceux qui ont pu lui manquer".

Pour éviter la fermeture de la plus vieille école de formation de psychomotriciens de France, une pétition a déjà recueilli plus de 28.000 signatures.

HAUTS-DE-SEINE : SCHINDLER RENVOYÉ DANS LES CORDES APRÈS AVOIR TENTÉ DE SE DÉBARRASSER D'UN ÉLU CGT !

Le poids lourd des fabricants d'ascenseurs a été empêché par la justice de licencier un syndicaliste à qui il reprochait son **"état d'insubordination généralisé"**.

Le fabricant d'ascenseurs a été désavoué par le Conseil d'État !

L'ascensoriste avait recruté Stéphane G. comme « *dessinateur-bureau technique* » en septembre 1991. Depuis 2002, il occupe les fonctions de « *chargé d'études techniques* » (CET) sous statut cadre et siège surtout comme élu CGT dans les diverses instances représentatives du personnel.

Le 28 juin 2017, cet homme avait été convoqué à un entretien préalable à licenciement pour « *faute grave* » : sa direction lui reprochait son « **état d'insubordination généralisé** » du fait du « *dépassement répété de son crédit d'heures mensuel pour l'exercice de son mandat* », le tout « *sans justification* ».

Stéphane G. n'avait « *pas démontré* » que ces « dépassements » de ces crédits d'heures étaient justifiés par « *des circonstances exceptionnelles* », selon sa hiérarchie. Il refusait par ailleurs « *d'accomplir son travail dans les délais impartis* », et ce malgré plusieurs avertissements : sa « *productivité* » était dérisoire et son rapport d'activité « *accablant* » par rapport à ses collègues. Enfin, ce membre du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ne respectait pas « *les règles de sécurité* » de l'entreprise.

Protéger la santé des salariés !

Le délégué CGT avait aussi un « *comportement agressif* » et faisait preuve d'une « *attitude violente vis-à-vis de représentants du personnel* », ajoutait-elle : il « *impose une pression constante* » aux membres de la direction en

CHCT. « *L'entreprise se devait de réagir afin d'assurer la protection de la santé des salariés* », considéraient les deux avocates de la société.

Mais, en août 2017, l'inspecteur du travail des Hauts-de-Seine avait refusé d'autoriser le licenciement de ce salarié protégé : la procédure était « **entachée d'une irrégularité** ». Sa « *lettre de convocation* » ne spécifiait pas, en effet, qu'il avait « *la possibilité pour celui-ci de se faire assister par un salarié d'une autre entreprise* » de l'Unité économique et sociale (UES) constituée par l'établissement francilien de Schindler, basé à Vanves (Hauts-de-Seine), et sa filiale AIF, implantée quant à elle à Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine).

L'entreprise avait donc porté l'affaire devant la justice administrative. Mais « *il n'est pas établi qu'il aurait été pleinement informé, en temps utile, de cette possibilité* », avait maintenu la cour administrative d'appel de Versailles dans une décision du 26 janvier 2023, contre laquelle un pourvoi avait été formé devant le Conseil d'État.

Pas d'erreur de droit aux yeux du Conseil d'État !

Et la plus haute juridiction administrative française a désavoué Schindler, dans un arrêt en date du 29 octobre 2024, qui vient d'être rendu public : la cour administrative d'appel de Versailles n'a « ***pas commis d'erreur de droit*** » et la société a été condamnée à verser **3.000 euros à Stéphane G. pour ses frais de justice**.

« *Aujourd'hui, c'est avant tout l'honneur professionnel et syndical de notre camarade qui est définitivement lavé, a réagi la CGT dans un communiqué de presse. Ni fainéant ni voyou, Stéphane est un militant syndical intègre et surtout intransigeant dans la défense des droits de tou-te-s les salarié-e-s.* »

CHU À AUCH (GERS) : LE PERSONNEL DES URGENCES EN GRÈVE ILLIMITÉE "LES PATIENTS RESTENT PARFOIS TOUTE LA NUIT SUR UN BRANCARD" !

Premier jour d'une grève illimitée. 100% du personnel du service des urgences du centre hospitalier d'Auch (Gers) est mobilisé depuis vendredi 27 décembre. La cinquantaine d'agents demande la création d'un poste d'infirmier et d'un poste d'aide-soignant de nuit, du lundi au dimanche.

En début d'après-midi, les salariés ont été reçus mais "les réponses étaient partielles, pas concrètes", déclare avec déception Célia Paz, secrétaire du syndicat CGT du CH Auch. "Notre directrice générale était absente."

Pour le retour à domicile, les patients restent parfois toute la nuit sur un brancard, faute de transport disponible !

Le personnel soignant demande l'achat d'un véhicule Smur pour remplacer l'existant en fin de course. Ainsi qu'une solution soit trouvée pour le transport des patients de nuit. "Dans le Gers la population est vieillissante. On ne peut pas laisser un papi ou une mamie des heures dans un couloir la nuit", se désole Célia Paz.

LE NOMBRE DE PAUVRES PROGRESSE EN FRANCE !

La pauvreté progresse en France depuis deux décennies, alimentant un sentiment d'abandon des catégories populaires par les responsables politiques. Tel est le principal constat dressé dans le quatrième rapport sur la pauvreté de l'Observatoire des inégalités, publié tous les deux ans.

Reprenant des sources statistiques officielles (Insee, Drees...) et associatives (Secours catholique, Fédération des acteurs de la solidarité, Unicef...), le document propose un panorama complet et une mise en perspective critique des données sur la pauvreté en France.

Comme à son habitude, l'Observatoire retient un seuil de pauvreté à 50 % du revenu médian, au lieu des 60 % plus usuellement mobilisés dans le débat public depuis quelques années. Autrement dit, il considère qu'être pauvre, c'est vivre avec un revenu inférieur à 50 % du revenu qui départage la population en deux moitiés, celle qui gagne plus de 2.000 euros par mois, et celle qui gagne moins.

Ce seuil de pauvreté correspond donc à 1.014 euros pour une personne seule, tout compris (dont allocations et minima sociaux). Ce montant est de 1.500 euros pour un couple, et 2.500 euros pour un couple avec deux enfants de plus de 14 ans.

Avec un seuil à 50 % du revenu médian, le taux de pauvreté en France en 2022 est de **8,1 %**, et correspond à **5,1 millions de personnes pauvres**. A 60 %, ce taux passe à **14,4 %**, soit **9,1 millions de personnes pauvres**.

1,4 million de pauvres en plus entre 2002 et 2022 !

« Le niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres ne progresse guère depuis vingt ans », relève l'Observatoire dans son rapport. Il a stagné autour de 1.000 euros par mois pour une personne seule entre 2002 et 2018 (en euros constants, c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation). Entre 2018 et 2020, il a gagné environ 80 euros et s'établit à 1.081 euros en 2022 après impôts et prestations sociales selon l'Insee.

Si l'on regarde les seuls revenus (donc hors prestations sociales), le niveau de vie maximum déclaré par les 10 % les plus pauvres a diminué de 9 % entre 2008 et 2021, passant de 791 euros par mois à 728 euros.

Certaines catégories sociales sont singulièrement exposées à la pauvreté : les ouvriers, les employés, les familles monoparentales, les personnes handicapées et les immigrés. Le taux de pauvreté est particulièrement élevé chez les jeunes : il est de **11,4 % chez les moins de 18 ans**, et de **10 % chez les 18 à 29 ans**, contre **8,1 % pour l'ensemble de la population**.

Les « inactifs » très exposés !

Au-delà de 18 ans, on peut retenir que plus de la moitié des personnes pauvres sont inactives. Autrement dit, elles ne sont pas en emploi et ne sont pas non plus au chômage. Retraités, adultes qui ont quitté le marché du travail, mères au foyer, étudiants qui vivent chez leurs parents sont autant de profils qui appartiennent à cette catégorie des « inactifs », rappelle l'Observatoire des inégalités.

L'autre moitié de la population pauvre est active. Il s'agit de salariés, d'indépendants ou de chômeurs. **Le taux de pauvreté des chômeurs est particulièrement élevé, à 24,5 %.** Aujourd'hui plus qu'hier, le chômage expose à la pauvreté. En 1996, 21,6 % des chômeurs étaient pauvres.

En termes d'évolution, c'est le taux de pauvreté des inactifs non retraités qui a le plus augmenté depuis une vingtaine d'années, passant de 14 % en 1996 à 22,1 % en 2022. Il atteint ainsi presque celui des chômeurs.

L'Observatoire des inégalités s'est aussi penché sur la perception de la pauvreté par les Français : elle préoccupe 8 sur 10 d'entre eux, et 91 % des personnes interrogées estiment qu'elle a augmenté dans les cinq dernières années.

L'inquiétude envers l'avenir reste forte. De quoi justifier des politiques offensives de lutte contre la pauvreté, mais aussi de prévention, par une augmentation des salaires et un renforcement des services publics.

HÔPITAL ÎLE DE NANTES SOUS-DIMENSIONNÉ ET AVENIR DE L'HÔTEL DIEU !

Depuis 2008, nous n'avons jamais cessé notre combat contre le projet de l'hôpital Ile de Nantes étant donné la diminution capacitaire.

Notre volonté de fédérer tous les opposants à ce projet pour essayer de faire bouger les lignes, a en partie payé puisque le collectif STOP Transfert, puis le collectif CHU Action Santé dans lesquels nous avons pris part ont permis de faire bouger quelques lignes. L'annonce d'une rallonge budgétaire de 175 millions d'euros par l'Etat, a été accompagné de la sauvegarde du site de l'Hôpital Laënnec et 55 lits supplémentaires de MCO sur l'Ile de Nantes.

En juin 2023, la mobilisation « **Hosto Debout** », accompagnée des soulèvements de la terre, a permis de réunir plus de 600 personnes en soutien aux hospitalier-e-s du CHU de Nantes, pour réclamer un hôpital à la hauteur des besoins du territoire et dire stop au gâchis écologique (que représente la démolition d'une maternité de 20 ans, ou la désaffectation partielle de l'Hôpital Laënnec).

Nous avons même proposé un contre-projet avec le collectif CHU Santé Action Santé qui n'a malheureusement pas été repris.

Sans l'engagement de la CGT du CHU de Nantes, seul syndicat à avoir clairement dénoncé le projet, aucune avancée n'aurait pu avoir lieu. Mais ce n'est pas pour autant que le nouveau projet va répondre aux attentes et aux besoins de la population, puisque **63 lits de MCO doivent encore être fermés. Le budget se fait de plus en plus serré et le bâtiment administratif ne sortira probablement pas de terre compte tenu qu'il n'est pas, à ce jour, financé (36 millions d'euros).** La boîte à chaussures de l'Ile de Nantes, comme nous l'avions déjà dénoncé dès la présentation de ce projet sous-dimensionné, est bel et bien trop petite. Il est difficile de trouver une place pour toutes les consultations, les services administratifs, etc... La direction du CHU de Nantes se questionne de louer des locaux afin de trouver des espaces supplémentaires. Quid du site unique pour limiter l'empreinte carbone ??? Cet argument mis en avant par les directions du CHU de Nantes pour défendre le projet Ile de Nantes est devenu obsolète puisque l'hôpital Nord reste et le CHU envisage de louer des bâtiments en dehors du CHU Ile de Nantes. Sans compter que la maternité de demain conservera la même capacité alors qu'elle est déjà saturée...

Dans un contexte où la question de l'avenir du site de l'Hôtel Dieu se pose. Il est urgent d'apporter les bonnes réponses aux besoins de la population. Il est nécessaire de libérer de la place sur l'Ile de Nantes pour y intégrer les services administratifs, de consultation, de crèche hospitalière et les besoins capacitaires supplémentaires. Alors pourquoi pas, conserver l'actuel Hôpital Mère Enfant avec l'ensemble des infrastructures pour faire fonctionner les services de la maternité et de pédiatrie sans oublier de les développer au vu de l'espace qui se dégagera ? Des services de pédopsychiatrie pourraient aussi y voir le jour. Des réflexions doivent être menées de toute urgence avec les professionnels. La création d'un parc arboré et un espace pour accueillir les familles sont

aussi essentiels pour le rétablissement des enfants et de leurs parents. Pour le reste du site, nous ne sommes pas spécialistes, cela doit répondre à des besoins de la population sur notre territoire, comme des besoins de logements sociaux, centre de santé par exemple...Une cohérence de l'ensemble du projet doit être impérativement repensée afin de renforcer l'accès aux soins publics pour toutes et tous.

MARSEILLE : DES FEMMES DE CHAMBRE D'HÔTEL EN GRÈVE POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL, UN VRAI 13^{ème} MOIS ET UNE PRIME JO !

Parmi les hôtels concernés, il y a ceux de la chaîne Adagio, où de nombreuses femmes de chambre sont à bout.

Des femmes de chambre sont en grève depuis jeudi 2 janvier à Marseille, pour de meilleures conditions de travail, un vrai 13^{ème} mois et une prime JO. Les grévistes ont manifesté jeudi matin dans le centre-ville, depuis le Vieux-Port, en passant devant les hôtels.

Cela concerne des employées de plusieurs établissements, dont celles de la chaîne Adagio. Ces femmes sont en réalité salariées des sociétés de sous-traitance Primium et Acqua, en charge notamment du nettoyage des appart'hôtels Adagio. Elles pointent du doigt leur climat professionnel et demandent des changements concrets de conditions de travail, notamment la fin des "déplacements abusifs avec des affectations multiples", écrit leur représentant syndical CNT-Solidarité Ouvrière dans un communiqué.

Trop de déplacements !

Depuis 12 ans, Maria, 52 ans, est femme de chambre à Marseille : "c'est trop dur pour nous, surtout quand on doit se déplacer, on n'a pas notre matériel, il n'y a pas forcément de chariot", décrit-elle.

Pour Safia, gouvernante dans un appart'hôtel marseillais, la difficulté est de devoir s'adapter sans cesse à un nouveau planning ou à un nouveau lieu de travail. Selon elle, il y a aussi un manque de personnel : "Le tourisme d'aujourd'hui n'est pas le même qu'avant le Covid, on avait encore des périodes creuses, et pendant les périodes pleines, il y avait des embauches, se souvient-elle. Là, on est censé être en période creuse, et pourtant il y a trop de chambres à nettoyer, et personne n'est embauché pour faire du remplacement, ça mobilise beaucoup plus les femmes de chambre, obligées de faire des déplacements."

Un 13^{ème} mois versé partiellement !

Les femmes de chambre marseillaises réclament aussi un "vrai 13^{ème} mois" car peu touchent le mois supplémentaire complet. Elles perçoivent dans la plupart des cas 60% du 13^{ème} mois, les 40% restants sont versés "**sous condition d'une note qualité et d'une note client**", détaille Gaëlle Barbero, juriste et défenseure syndicale. Sauf que "la note qualité dépend de l'état global de l'hôtel, donc c'est absurde, et la note client, c'est vraiment sur le travail des femmes de chambre, mais cette note peut baisser puisque le nettoyage peut être jugé alors qu'elle est par exemple remplacée par une autre, en déplacement, en congés, etc., donc, là aussi, c'est absurde", dénonce la juriste.

Enfin, les salariées des sociétés de sous-traitance Primium et Acqua veulent obtenir une prime JO de 150 euros. Cette somme a été versée à certains employés des hôtels au sein desquels elles travaillent, **mais pas aux femmes de chambre**. Pourtant, elles n'ont pas été autorisées à poser des congés "**du 15 juillet au 15 août**", explique Safia.

C.H.U VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (VAL-DE-MARNE) : LES URGENCES SONT SATURÉES, GRÈVE ILLIMITÉE, "LE PERSONNEL EST COMPLÈTEMENT ÉPUISÉ" !

Alors que les virus hivernaux sont très présents, le personnel de l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges s'est mis en grève et réclame davantage de moyens pour tenir le choc.

À l'entrée des urgences de Villeneuve-Saint-Georges, dans le Val-de-Marne, une banderole annonce la couleur : "Urgences saturées, patients en danger". Depuis jeudi 2 janvier, l'intégralité du personnel s'est, symboliquement, déclaré en grève pour dénoncer un manque de moyens. Car ce centre hospitalier, qui accueille chaque année 100.000 patients, est en proie à de graves difficultés financières.

La continuité des soins est certes assurée, mais la salle d'attente ne désemplit pas. Denis y est resté pratiquement toute la journée après un accident de la route. Malgré les dix heures qu'il a passées aux urgences, il se dit "très content du service". "Mais il faut ajouter du personnel", ajoute-t-il.

Un sentiment d'abandon !

Les soignants sont confrontés à un afflux de patients à cause des virus de l'hiver et des fermetures de lits ailleurs dans le département. Certains malades sont donc soignés dans les couloirs des urgences, au grand désarroi des infirmiers et aides-soignants : "On a des agents qui repartent chez eux à la fin de service en pleurs parce que la

nuit ou la journée a été difficile et qu'ils ont le sentiment que tout le monde s'en fout", explique Véronique Fantini, secrétaire adjointe de la CGT à l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges.

Pour lever la grève, le personnel demande le renfort d'au moins quatre personnes : un infirmier, un aide-soignant, un brancardier et un agent d'accueil, de jour comme de nuit. La direction n'en a proposé que la moitié. Véronique Fantini s'agace : "C'est un effort de la part de la direction, mais c'est toujours insuffisant. Cela crée ces tensions et le personnel est complètement épuisé".

Démunie face à la situation, **la cheffe du service des urgences a même démissionné**. De son côté, la direction de l'hôpital promet l'ouverture d'états généraux des urgences dans les prochaines semaines, pour identifier des solutions face à cette hausse de la fréquentation !!!

MONDE

ÉTATS UNIS : LES TRAVAILLEURS D'AMAZON LANCENT LA PLUS GRANDE GRÈVE DANS L'HISTOIRE DE L'ENTREPRISE !

Les travailleurs d'Amazon ont débuté une grève historique dans tout le pays, la première action d'ampleur nationale contre la deuxième plus grande entreprise du monde. Dans le Queens (New-York) des centaines de personnes se sont réunies sur le piquet, marqué par une forte solidarité et plusieurs arrestations.

Pour la première fois, les travailleurs de chez Amazon se sont mis en grève dans tous les États-Unis. La mobilisation s'est entamée dans sept centres de distribution. Au beau milieu de la saison du consumérisme hivernal, les travailleurs de chez Amazon sont contraints de faire d'insupportables heures supplémentaires pour gérer l'excès de demande.

D'autres sites d'Amazon se mettront en grève dans les prochains jours : à New-York (JFK8), à Atlanta (DGT8), un à Skokie dans l'Illinois (DIL7), un à San Francisco (DCK6), et trois dans le Sud de la Californie (DFX4, DAX5 et DAX8) ; et quelques autres.

A six heures du matin, sur le site DBK4 dans le Queens (New-York), des centaines de chauffeurs ont rejoint le piquet et refusé de décharger leurs colis. Ils commencent à discuter de la grève avec leurs collègues, certains rentrent tout de même pour le travail, mais d'autres sont convaincus de rejoindre le piquet. Beaucoup qui étaient venus travailler sur le site se garent finalement à l'extérieur et rejoignent leurs collègues en grève. La solidarité croît parmi les travailleurs. Un chauffeur en grève dit à un autre, pour le convaincre de le rejoindre : « *On travaille pour rien, sans protection, on gagne presque rien, et on travaille pour ce patron richissime qui nous exploite. Cette grève, c'est pour notre respect.* » Les grévistes ont aussi été rejoints par des travailleurs de la santé, des chauffeurs d'UPS (un service postal), des étudiants et des jeunes, tous venus en solidarité à cette grève historique.

La police est aussi arrivée dès la première heure, plus précisément le *Strategic Response Group*, connue pour sa répression brutale des manifestants pour la Palestine. Les policiers ont arrêté un chauffeur et un ex-routier syndicaliste, un membre de la *International Brotherhood of Teamsters* (IBT), syndicat des chauffeurs routiers. Le chauffeur, qui sortait du site en conduisant un camion plein de colis, s'est arrêté pour parler aux grévistes. En réponse, la police l'a attrapé et tiré de force du véhicule pour l'arrêter, une scandaleuse tentative d'intimidation. Ce chauffeur a été libéré et la détermination des grévistes est intacte. Ils ne reculeront pas.

David contre Goliath !

Les travailleurs de chez Amazon sont parmi les salariés les plus exploités, dont les dos et les corps finissent brisés par les exigences éreintantes de ce travail. Ils sont traités comme des robots, déshumanisés par les épouvantables conditions de travail d'Amazon. Et pourtant, ils tiennent tête à la deuxième personne la plus riche du monde, Jeff Bezos, et au deuxième plus grand employeur du pays : Amazon. Évaluée à deux milliards de dollars, **Amazon a refusé de reconnaître le syndicat formé par près de 10.000 travailleurs dans tout le pays**. L'entreprise continue d'ignorer les droits des travailleurs à la négociation, au prétexte que leur syndicat n'existe pas, un véritable crachat au visage de ceux qui se sont battus pour le créer, ainsi pour tous leurs collègues.

Les grévistes réclament la reconnaissance de leur syndicat, la renégociation de leur contrat, et de réels changements, la fin des heures supplémentaires obligatoires et un salaire minimum de 30 dollars l'heure.

Une victoire des grévistes d'Amazon ferait basculer le rapport de force pour l'ensemble de la classe ouvrière, et pourrait en inspirer d'autres à se mettre en grève et à se battre pour leurs droits. Le monde suit cette grève dans cette industrie si cruciale. La lutte des travailleurs d'Amazon est directement liée au mouvement ouvrier en général, et d'autant plus dans le contexte de la pandémie, alors que de plus en plus de travailleurs forment des syndicats et réclament de meilleures conditions de travail. Il suffit de regarder les grèves chez Boeing et dans

l'industrie automobile qui ont permis d'obtenir d'importantes augmentations de salaire. Ils font partie d'une vague grandissante de résistance ouvrière.

C'est pour cette raison que la police a réagi si violemment, en arrêtant un chauffeur et un syndicaliste venu en solidarité.

La lutte des travailleurs d'Amazon est la nôtre !

Bezos a récemment fait un don d'un million de dollars aux fonds pour l'inauguration de Trump. **Amazon fournit ses services à l'État génocidaire d'Israël**, des liens dénoncés par ses travailleurs. L'entreprise collabore **avec la police et l'ICE (Police des frontières)**, des organisations qui protègent la fortune de Bezos et terrorisent les travailleurs d'Amazon et les migrants.

GRANDE BRETAGNE : L'ACIER BRITANNIQUE VIT SES DERNIÈRES HEURES !

La dernière aciérie du Royaume-Uni pourrait fermer ses portes d'ici un mois. Craignant que cela ne crée un risque sécuritaire, le gouvernement envisage de la nationaliser!

Les pourparlers durent depuis plusieurs semaines. Le ministre britannique du Commerce Jonathan Reynolds est engagé dans une négociation tendue avec le groupe chinois Jingye, propriétaire de British Steel, qui exploite la dernière aciérie du pays. La société sise dans la province du Hebei **réclame davantage de fonds publics** pour mener des travaux de rénovation en amont de la fermeture de ses hauts fourneaux à Scunthorpe, dans le Lincolnshire. Le délai, initialement fixé au 31 décembre, a récemment été étendu à fin janvier.

La fermeture de ce site mettra fin à 175 ans de production d'acier au Royaume-Uni, faisant du pays le seul Etat du G20 à ne plus pouvoir produire de l'acier vierge. Elle aboutira aussi à **la perte de 2.500 emplois**. Elle survient quelques mois après la clôture des aciéries de Port Talbot, au Pays de Galles, par l'indien Tata Steel, qui avait déjà mis **1.900 ouvriers au chômage**.

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :

Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement